



Mardi 14 Septembre 2021

Nères lance sa plateforme de propositions sur les produits de santé et de prévention de premier recours en prévision des élections présidentielle et législatives de 2022.

Nères a lancé, ce Mardi 14 septembre 2021, sa plateforme de propositions : 2022.neres.fr en prévision des élections présidentielle et législatives de 2022. L'association professionnelle entend ainsi rappeler que les médicaments de prescription médicale facultative (PMF), les dispositifs médicaux (DM) de premier recours ainsi que les compléments alimentaires sont essentiels à la santé de tous les jours.

Sa mesure phare : qu'une vision politique et stratégique sur la place des produits de santé et de prévention de premier recours soit enfin développée en France.

En effet, ces produits répondent non seulement aux attentes actuelles des Français en termes d'accessibilité et de rapidité d'accès aux soins mais également, en termes de nouveaux comportements de consommation ou de conseils adaptés à chacun prodigués par le pharmacien. Malgré cela, les politiques publiques de santé continuent à ne pas faire cas des produits de santé et de prévention de premier recours.

« 80% des Français ont recours, chaque année, aux produits de santé et de prévention de premier recours. Nères, au travers de ses adhérents, demande ainsi la reconnaissance de ces produits dans l'organisation des soins d'aujourd'hui et de demain ! » explique Vincent COTARD, son Président. « Il est urgent qu'une vision politique et stratégique sur nos produits fasse jour ! Notre plateforme doit permettre aux différents partis politiques mais également aux médias de se saisir du sujet tout en leur apportant les informations et données nécessaires pour le faire. » ajoute-t-il.



En bénéficiant d'une telle vision, les produits de premier recours pourraient davantage contribuer à résoudre de nombreux défis de notre système de santé : amélioration de l'accès aux soins, déficit de l'assurance maladie etc. Ainsi, 25% des visites en pharmacie ont pour objet l'achat de produits de santé et de prévention de premier recours soit environ 310 millions de visites en pharmacie par an. Par ailleurs, une étude de l'Association of the European Self-Care Industry (AESGP), à paraître d'ici la fin de l'année, indique également que le recours aux produits de premier recours permet d'économiser pour chaque médecin : 2,24h de consultation médicale par jour. Un gain de temps non négligeable pour les patients (consultation, trajets) permettant de facto un moindre impact sur leur vie professionnelle et personnelle. Cette même étude met en avant également que l'utilisation de nos produits permet d'économiser à la fois du temps des patients (presque 106 minutes) et celui de leur médecin (22 minutes). Ils ont donc un réel impact sur l'économie et la société dans son ensemble !

13 autres mesures pour que les produits de santé et de prévention de premier recours soient au cœur de la santé du quotidien !

A découvrir également sur la plateforme, 13 autres mesures permettant de soutenir la demande phare de NèreS. Elles mettent également en avant le fait que les produits de santé et de prévention de premier recours sont une solution pour assurer la souveraineté sanitaire nationale, soutenir le rôle croissant du pharmacien dans la santé de la population ou bien encore, contribuer à la croissance économique tout en permettant à chaque Français de prendre en main sa santé. Vincent COTARD mentionne ainsi que : « *Parmi ces mesures, nous promouvons aussi bien le Parcours de Soins Officiel (PSO) qui est un premier maillon de notre système de santé pour de nombreuses populations que la valorisation de la production de nos produits en France avec un label « Made in France » et plus largement le « Made in Europe » ou encore la réduction de l'impact environnemental que les décisions réglementaires peuvent avoir.* ». Enfin, pour ceux qui souhaitent en savoir un peu plus sur l'ensemble des produits représenté par NèreS, une foire aux questions est également accessible à tous sur la plateforme.

A propos de NèreS

NèreS est l'association professionnelle qui représente les laboratoires pharmaceutiques qui produisent et commercialisent des produits de santé et de prévention de premier recours disponibles en pharmacie sans ordonnance (médicaments de prescription médicale facultative, dispositifs médicaux et compléments alimentaires).